

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'auxiliaire de puériculture travaille principalement dans les crèches, les haltes garderies et toutes les structures d'accueil de la petite enfance. Le métier fait partie des professions paramédicales.

À l'issue de la formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Sous la direction d'une puéricultrice, se charger du quotidien et du bien-être des tout-petits : l'hygiène, les repas, le sommeil, mais aussi les activités d'éveil.
- Dépister des troubles, maladies ou handicaps. Elle doit donc être très attentive aux comportements des enfants. Un rôle de prévention qu'elle joue aussi dans les PMI (Protection Maternelle et Infantile).
- Exercer à l'hôpital, en équipe avec des aides-soignantes et des infirmières, son travail est plus médical. Mais contrairement aux puéricultrices qui sont des infirmières spécialisées, elles ne peuvent pas administrer de soins médicaux.

## PRÉREQUIS

Admission sur dossier/entretien jury.

## APTITUDES

Capacités d'adaptation et d'organisation, bonne mémoire, bonne capacité de travail, rigueur, goût du travail bien fait, disponibilité, qualités relationnelles (diplomatie, discrétion, discernement, écoute, sens du dialogue).

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Réaliser des activités d'éveil, d'éducation et de soins auprès de nourrissons ou jeunes enfants
- S'occuper d'enfants bien portants ou malades, individuellement ou en groupe

## PROGRAMME

**Module 1 - Évaluer la situation et adapter l'accompagnement de l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne, évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie**

**Module 2 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique l'état clinique de la personne**

**Module 3 - Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe**

**Module 4 - Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes**

**Module 5 - Établir une communication adaptée à la personne et à son entourage**

**Module 6 - Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées au lieu et aux situations d'exercice**

**Module 7 - Rechercher, traiter et transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité des soins et des activités**

**Module 8 - Organiser son activité et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle**

**Module 9 - Informer et accompagner des personnes en formation et des professionnels**

## MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de méthodes : méthodes affirmatives, interrogatives et applicatives

Formation basée sur la pratique professionnelle :

- en centre sur les plateaux techniques équipés en matériels et outils professionnels
- en entreprise avec des périodes de stage.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours de formation.
- Évaluation en périodes en entreprise (selon les modalités de la formation).

## SANCTION

Diplôme d'Etat.

## DÉBOUCHÉS

Le Diplôme d'AP permet d'évoluer vers d'autres métiers tels que : Aide-soignant.e • aide médico psychologique • éducateur.trice de jeunes enfants.

## PASSERELLES

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences.

## TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

## ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours par un référent-handicap. Nous contacter au 0696 03 92 85.

## DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

## DATES DE FORMATION

Consulter le site internet [imfpa.mq](http://imfpa.mq) ou contacter le 0596 69 24 24.

Mise à jour le 18/11/2024